

# L'APA, une aide départementale

Pour qui ?  
Comment en bénéficier ?  
Où s'adresser ?  
Qui contacter ?

Conseil général de Seine-et-Marne  
Direction générale adjointe de la solidarité  
19 rue Saint-Louis - 77012 MELUN Cedex  
Tél. 01 64 14 78 66

Pour tout complément d'information,  
consulter le site du Conseil général de Seine-et-Marne  
[www.seine-et-marne.fr](http://www.seine-et-marne.fr)



ALLOCATION PERSONNALISÉE D'AUTONOMIE

# Vivre mieux avec l'APA

CONSEIL GÉNÉRAL DE SEINE ET MARNE

CONCEPTION : [WWW.AGENCEBEAUREPAIRE.COM](http://WWW.AGENCEBEAUREPAIRE.COM) - RÉALISATION ET ILLUSTRATION : Zébra Moret-sur-Loing TEL : 01 60 70 14 03





## …✿ L'APA, une aide départementale

L'allocation personnalisée d'autonomie, dite APA est une prestation qui s'adresse aux personnes âgées en perte d'autonomie. Elle est attribuée et versée par le Conseil général de Seine-et-Marne.

## …✿ Pour qui ?

- Vous avez 60 ans et plus
- Vous résidez en France de manière stable et régulière : vous vivez à votre domicile, dans votre famille ou dans un autre foyer ou vous êtes accueilli(e) dans un établissement (maison de retraite, unité de soins de longue durée à l'hôpital)
- Vous ressentez une perte d'autonomie

## …✿ La perte d'autonomie, c'est quoi ?

La perte d'autonomie, c'est lorsque vous rencontrez des difficultés pour accomplir les gestes ordinaires de la vie quotidienne, par exemple, faire sa toilette, s'habiller, se déplacer, etc.

### …✿ Comment est-elle évaluée ?

L'état de dépendance est mesuré selon une grille nationale appelée GIR « groupes isoressources » allant de 1 à 6. Les personnes relevant des GIR numérotés de 1 à 4 bénéficient de l'APA.

## …✿ L'APA, mode d'emploi

Votre demande d'APA doit être déposée auprès du Conseil général de Seine-et-Marne. Une équipe médico-sociale (médecin et travailleurs médico-sociaux) évalue votre degré d'autonomie et détermine avec vous un plan d'aide.

La décision d'attribution est prise par le Président du Conseil général après avis d'une commission spécialisée. Les droits APA sont ouverts pour une durée de 5 ans et peuvent être révisés à tout moment en cas de changement de situation.

**Le montant de l'APA est calculé en fonction de vos ressources et de votre degré de dépendance.**

### …✿ Si vous vivez à domicile

L'équipe médico-sociale se rend chez vous pour déterminer votre plan d'aide qui prévoit les services nécessaires à votre maintien à domicile.

Vous pouvez utiliser l'APA pour :

- rémunérer une personne pour vous aider à domicile ;
- faire appel aux services agréés d'aide à domicile (portage de repas, téléassistance, etc.) ;
- financer les frais de séjour dans une structure de jour ou d'accueil temporaire ou des travaux d'adaptation de votre logement.

### …✿ Si vous vivez en établissement

L'équipe soignante de l'établissement déterminera votre degré d'autonomie en lien avec le médecin du Conseil général. Le montant de l'APA permet de couvrir en partie les frais du tarif dépendance de l'établissement.

**Bon à savoir : Si vous faites appel à un service agréé ou si vous employez un(e) salarié(e) à domicile, vous pouvez déduire de votre impôt sur le revenu, 50 % des rémunérations versées et non couvertes par l'APA dans la limite d'un plafond. L'APA n'est pas récupérable par le Conseil général qui n'exercera aucun recours sur votre succession ni sur les donations faites lors de votre vivant.**

## …✿ Où s'adresser ?

Vous pouvez retirer votre dossier APA auprès des :

- Unités d'action sociale du Conseil général de Seine-et-Marne ;
- Centres locaux d'information et de coordination (CLIC) ;
- Centres communaux d'action sociale ;
- Mairies ;
- Établissements d'hébergement pour personnes âgées.

## CONTACTS

14 unités d'action sociale (UAS) près de chez vous en Seine-et-Marne

### UAS DE CHELLES

23 avenue du Gendarme  
Castermant – 77508 Chelles  
Tél. 01 64 26 51 00

### UAS DE MONTEREAU

1 rue André Thomas  
77875 Montereau Cedex  
Tél. 01 60 57 22 00

### UAS DE COULOMMIERS

26-28 rue du Palais de Justice  
B.P. 69  
77522 Coulommiers Cedex  
Tél. 01 64 75 58 00

### UAS DE NEMOURS

1 rue Beauregard  
77140 Nemours Cedex  
Tél. 01 60 55 20 00

### UAS DE NOISIEL

Grande Allée des Impressionnistes  
77448 Marne-la-Vallée Cedex 2  
Tél. 01 69 67 44 00

### UAS DE LAGNY-SUR-MARNE

15 Bd du Maréchal Galliéni  
B.P. 204  
77401 Lagny-Sur-Marne  
Tél. 01 64 12 43 30

### UAS DE PROVINS

11 rue de Changis  
77160 Provins  
Tél. 01 60 52 51 00

### UAS DE ROISSY-EN-BRIE

16 rue Antoine Lavoisier  
77680 Roissy-en-Brie  
Tél. 01 64 43 20 00

### UAS DE SÉNART

100 rue de Paris  
77564 Lieusaint Cedex  
Tél. 01 64 13 29 40

### UAS DE MITRY-MORY

1 avenue du Dauphiné  
B.P. 31  
77297 Mitry-Mory Cedex  
Tél. 01 60 21 29 00

### UAS TOURNAN-EN-BRIE

16 place Edmond de Rothschild  
B.P. 47  
77220 Tournan-en-Brie  
Tél. 01 64 25 07 00